

VILLA
SAIGON
RÉSIDENCE DE CRÉATION

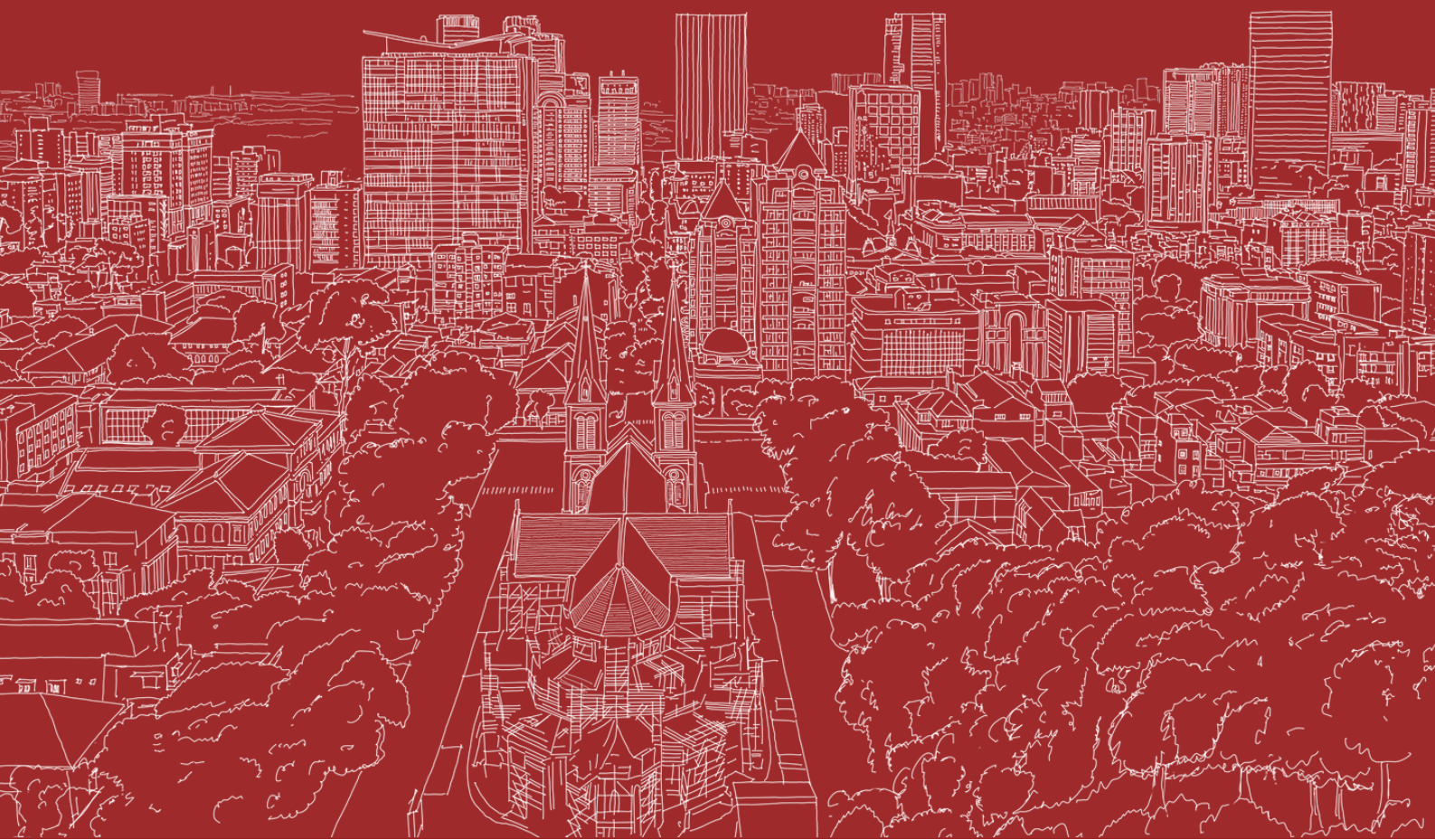
APPEL À CANDIDATURES

SAISON 2023-2024

L'Institut français du Vietnam (IFV) lance son 5ème appel à candidatures pour son programme de résidence artistique :

VILLA SAIGON 2023-2024

**CLÔTURE DE L'APPEL À CANDIDATURES :
28/05/2023, À MINUIT HEURE FRANÇAISE**



Grâce au programme VILLA SAIGON, l'Institut français du Vietnam a pour ambition de créer une passerelle entre la scène artistique contemporaine française et le Vietnam.

Il invite ainsi, chaque année, plusieurs artistes, de différentes disciplines, à développer un projet de création au Vietnam, en étroite collaboration avec des partenaires locaux.

LES RÉSIDENCES

Pour la saison 2023/2024, l'Institut français du Vietnam ouvre son programme à 6 résidences à Ho Chi Minh-ville, et 4 résidences Hors-Les-Murs, avec un ensemble de ressources mises à la disposition des artistes pour mener à bien leur projet .

Durée & dates de la résidence

- La durée de la résidence est de **8 semaines maximum**.
- La résidence s'effectuera
 - entre le 03.01.2023 et le 31.08.2024 pour le programme à Ho Chi Minh-Ville
 - entre le 20.09.2023 et le 31.08.2024 pour les programmes Hors-les-Murs.

Remarque : les dates du début de résidence ne pourront être comprises entre le 10 et le 18 février 2024 (Fête du Têt, Nouvel An Lunaire).

Le candidat ou la candidate pourra émettre des préférences de dates pour sa résidence. Toutefois, l'IFV se réserve le droit de les adapter en fonction des disponibilités d'hébergement.

Restitution et médiation

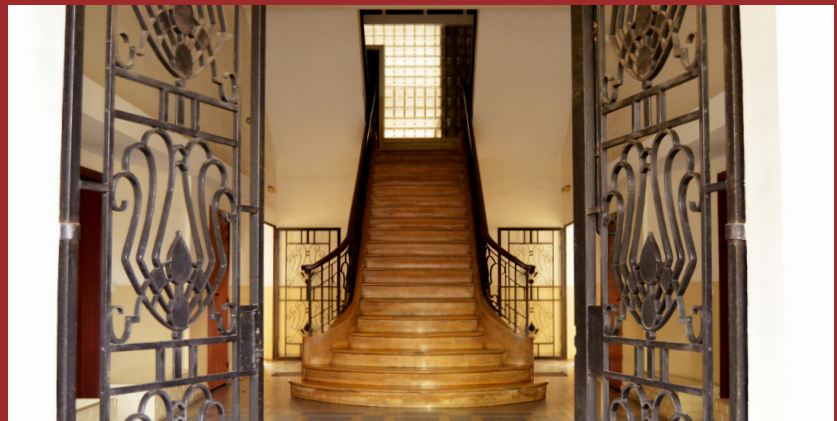
Le programme de la Villa Saigon garantit un minimum de 70 % du temps de résidence disponible pour la recherche et la création. Il accorde néanmoins une importance particulière au projet de sortie de résidence de ses lauréats et lauréates, ainsi qu'à toute proposition de médiation en cours de résidence. La présentation publique peut concerner une forme finalisée ou intermédiaire si elle est clairement présentée comme telle.

Cette démarche a pour objectif de développer les partenariats avec les acteurs de la scène culturelle vietnamienne, d'établir un dialogue avec les publics locaux et, enfin, d'initier une coopération interculturelle sur le long terme.

Les candidats et candidates sont fortement invités à intégrer cette composante à leur projet.

La Villa Saigon à Ho Chi Minh-Ville : une résidence dans le cœur battant de la capitale économique du Vietnam

- L'appartement hébergeant les résidents de la Villa Saigon se situe dans un immeuble situé en plein centre-ville, à 15mn à pied du Consulat général de France. Les résidents sont accueillis dans un grand appartement de 160m² qui sera partagé entre les résidents présents simultanément : 3 chambres, 2 salles de bain, une cuisine, un double salon et une grande terrasse.
- Chaque résident disposera d'une chambre particulière.
- En cas de résidence d'un binôme, les deux résidents sont susceptibles de partager une même chambre équipée de 2 lits simples.
- L'attribution des chambres se fera en fonction du calendrier d'arrivée des résidents, et des disponibilités.



Appui de l'IFV pour les résidences Villa Saigon à Ho Chi Minh-Ville

- En fonction des premières étapes et des contacts établis par l'artiste, l'équipe de l'IFV l'accompagne en amont, pendant et à l'issue de la résidence par un soutien individuel et une mise en réseau visant à favoriser le bon déroulé du projet de résidence.
- L'IFV fournit également un appui à la traduction et à l'interprétariat (hors défraiement d'un traducteur personnel durant le déroulé du projet), aux procédures administratives ainsi qu'à l'organisation logistique du séjour.
- L'IFV fournira enfin un appui financier - voire modalités financières en page 7.

VILLA SAIGON, HORS-LES-MURS

Un nouveau format de résidences, ancrées dans une ville

Cette année, la Villa Saigon sort de ses murs pour la première fois, et propose des résidences à Đà Lạt et Hội An.

Ces nouvelles résidences invitent à parcourir d'autres territoires, culturellement riches et dynamiques, et offrent de nouvelles pistes de création aux artistes lauréats.

	Nombre de résidences proposées	Périodes de séjour proposées (8 semaines maximum)
Đà Lạt	2	<ul style="list-style-type: none">• 1 résidence entre le 20/09/2023 et le 31/12/2023• 1 résidence entre le 03/01/2024 et le 31/08/2024
Hội An	2	<ul style="list-style-type: none">• 1 résidence entre le 20/09/2023 et le 31/12/2023• 1 résidence entre le 03/01/2024 et le 31/08/2024



Appui de l'IFV pour les résidences Villa Saigon Hors-Les-Murs

- Les équipes de l'IFV accompagnent l'artiste en amont, pendant et à l'issue de la résidence par un soutien individuel et une mise en réseau. Les partenaires locaux l'introduiront auprès des scènes artistiques locales, et proposeront un accompagnement complémentaire sur mesure.
- L'IFV fournit également un appui à la traduction et à l'interprétariat (hors défraiement d'un traducteur personnel durant le déroulé du projet), aux procédures administratives ainsi qu'à l'organisation logistique du séjour.
- L'IFV fournira enfin un appui financier - voire modalités financières en page 7.

LES RÉSIDENCES VILLA SAIGON X ĐÀ LẠT

À Đà Lạt, la Villa Saigon permet à deux artistes sélectionnés de s'insérer dans la vie culturelle riche de la capitale des Hauts Plateaux.

Des lacs artificiels, des jardins fleuris, des vergers, de belles balades complètent le tableau d'une ville au patrimoine riche et préservé.

- L'artiste sera logé dans une chambre au sein de la résidence *Stop and Go*, gérée par l'artiste photographe vietnamien (anglophone) Phan Quang.
- L'artiste aura aussi à sa disposition un espace de travail proposé par le studio créatif Phố Bên Đồi, situé à quelques minutes du lieu de vie. L'accompagnement sera réalisé par les équipes (anglophones) du studio, en partenariat avec l'IFV d'Ho Chi Minh-ville.
- Fondé en 2016, Phố Bên Đồi est la première plateforme qui connecte et encourage l'expression artistique dans la ville de Đà Lạt. Avec des cours, des ateliers, une bibliothèque communautaire et des programmes culturels organisés régulièrement, *Creative Studio Pho Ben Doi* aspire à être un hub créatif - un lieu pour connecter les amateurs d'activités culturelles et les professionnels.

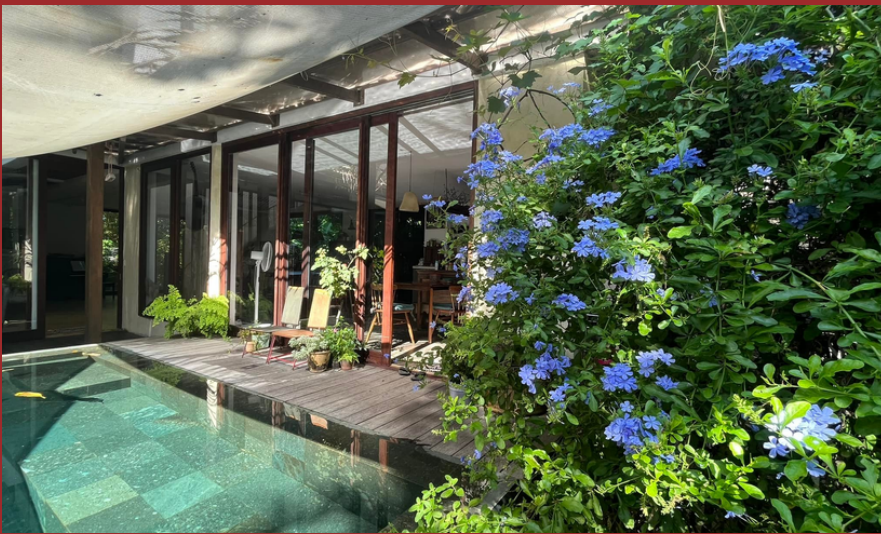


LES RÉSIDENCES VILLA SAIGON X HỘI AN

À Hội An, la Villa Saigon offre l'opportunité à deux artistes de travailler dans une ville à l'architecture splendide, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO.

L'ambiance culturelle de l'une des plus charmantes villes du Vietnam fait de Hội An une destination privilégiée des artistes vietnamiens et internationaux.

- L'artiste sera logé au sein d'une maison d'accueil d'artistes et d'exposition KYARA ART HOUSE, gérée par un couple d'artistes (anglophones), dans le pittoresque village de Cẩm Thanh à proximité de Hội An.
- Il disposera d'une chambre, ainsi que d'un accès aux parties communes, comprenant un espace de travail et une piscine.
- L'artiste sera aussi accompagné par les équipes de l'Institut français de Da Nang, qui lui offriront un appui logistique.
- KYARA ART HOUSE est un nouvel espace culturel à Hội An, qui accueille performances, exposition et événements depuis 2022, et propose également des hébergements dédiés aux artistes internationaux.



MODALITÉS DE L'APPEL À CANDIDATURES 2023/2024

Objectifs de la résidence artistique

- L'artiste en résidence s'engage à travailler de manière prioritaire sur le projet présenté dans sa candidature et sélectionné par le jury.
- A l'issue de sa résidence, l'artiste s'engage à présenter une restitution publique au format libre (projection, conférence, exposition, ...), en lien avec un partenaire local (galerie d'art, lieu spécifique, etc.) et en coordination avec l'IFV.
- Les projets incluant, en cours de la résidence, des actions culturelles à destination des publics locaux seront particulièrement appréciés.

Disciplines Concernées

- Arts numériques
- Arts plastiques
- Musique
- Photographie
- Arts urbains
- Danse
- Architecture / Paysage / Urbanisme
- Design
- Théâtre
- Écriture / Bande dessinée / Romans graphiques
- Mode

Remarque : en cas de projet pluridisciplinaire : les candidats et candidates sont invités à s'inscrire dans la discipline dans laquelle ils sont reconnus professionnellement.

Modalités financières

- Les billets d'avion internationaux et domestiques, ainsi que les frais de visa, sont à la charge de l'artiste.
- L'Institut français du Vietnam fournit un appui financier de 350 euros par semaine de résidence, qui permet aux artistes retenus d'assumer leurs frais quotidiens et ceux de réalisation du projet.
- La totalité des frais de logement sont pris en charge par l'Institut français du Vietnam dans l'appartement prévu à cet effet à Saigon, et chez les partenaires pour les résidences hors-les-murs.
- Un budget supplémentaire sera alloué par l'IFV pour le projet de restitution et/ou de sortie de résidence.

Critères d'éligibilité

- Le programme de résidence Villa Saigon s'adresse aux artistes
 - de nationalité française ou résidant en France depuis plus de 5 ans ;
 - libérés de toute autre activité professionnelle pendant le temps de leur résidence au Vietnam ;
 - engagés professionnellement dans une ou plusieurs disciplines artistiques détaillées plus haut.
- Il est possible de postuler à titre individuel, ou au nom d'un binôme (sauf pour les résidences Hors-les-Murs).
- Une résidence sera réservée à un jeune diplômé depuis moins de 5 ans à la date du dépôt de candidature.

Censure

- Le Vietnam est un pays où s'exerce la censure. Elle concerne certaines questions politiques et les images / scènes violentes ou à caractère sexuel.
- Pour toutes manifestations ou communications à caractère public : les résidents doivent se conformer aux directives imposées par les autorités, ainsi qu'aux recommandations de l'IFV et des partenaires locaux.
- Ne pas respecter ces recommandations ou directives entraînerait la rupture immédiate du contrat de résidence et l'annulation du versement des sommes éventuellement encore dues

Candidatures aux résidences "Villa Saigon Hors-les-murs"

- Le processus de candidatures pour les résidences "Villa Saigon Hors-les-Murs" est le même que pour les résidences classiques, et se fait via le même formulaire Google Form.
- **Chaque artiste ne peut présenter sa candidature que pour un seul des trois programmes (Ho Chi Minh-Ville, Hội An ou Đà Lạt). Tout candidat ayant présenté un dossier à plus d'un programme ne sera pas reconnu comme recevable au présent appel à projets.**

PROCESSUS DE SÉLECTION

Constitution du dossier

- La langue de rédaction du dossier de candidature est obligatoirement le **français**.
- Le dossier de candidature devra être constitué des pièces suivantes :

DOSSIER ADMINISTRATIF

Les différentes pièces du dossier administratif seront rassemblées dans un seul document PDF.

1. CV

2. **Copie scannée recto-verso d'un document d'identité** en cours de validité (carte d'identité ou passeport)

3. **Attestation sur l'honneur** rédigée datée, signée et accompagné de la mention « Bon pour accord », certifiant :

- a. *Que vous avez pris connaissance des conditions générales (ce document) ;*
- b. *Que vous êtes le seul auteur (nommer les co-auteurs s'il y en a) des œuvres mentionnées dans votre dossier de candidature ;*
- c. *Que vous serez libéré(e) de vos activités professionnelles pendant toute la durée du séjour.*

DOSSIER ARTISTIQUE

Obligatoire :

1. **Descriptif précis du projet** (1 PDF, max.7.500 signes espaces compris) :

- les motivations du séjour (durée et localisation) ;
- les thèmes de recherche ;
- les travaux que le candidat souhaite réaliser ;
- les contacts déjà établis, le cas échéant ;
- la nature de l'implication d'un éventuel partenaire local déjà contacté ;
- l'intégration de la résidence dans le parcours professionnel et les suites envisagées pour le projet.

2. **Budget prévisionnel détaillé** (PDF), incluant, s'il y a lieu, une présentation des cofinancements déjà obtenus ;

3. **Portfolio** (1 PDF de 15 pages max.), pouvant inclure des photographies, des articles de presse, des liens vers des sites, des extraits vidéo ou audio. Il s'agira obligatoirement d'un document unique sous format;

Facultatif : Au maximum deux lettres de recommandation (PDF).

DÉPOSEZ VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE

Pour rappel, la date de clôture de l'appel à candidatures pour la saison 2023/2024 est le 28/05/2023. Nous vous conseillons fortement de ne pas attendre cette date pour soumettre votre candidature. Une candidature est déposée lorsque vous l'avez clôturée.

Critères d'évaluation

- 1- Parcours artistique (5/20) ;
- 2- Pertinence du projet proposé, nécessité d'une résidence au Vietnam en général, et dans la ville choisie en particulier (10/20) ;
- 3- Pertinence des actions culturelles et de médiation proposées (en cours de résidence et en sortie de résidence) (5/20).

Sélection des lauréats.es

Le **comité de présélection** évalue l'ensemble des dossiers éligibles et procède à une première présélection. Réuni en comités, il auditionne les candidats et candidates présélectionnés, selon la discipline indiquée dans le dossier de candidature.

Le **jury final** se réunira à l'issue des auditions de présélection ; il désignera les lauréats 2023/2024 du programme Villa Saigon.

Il sera présidé par la Conseillère de coopération et d'action culturelle, Directrice nationale de l'IFV, et composé des attachés culturels de l'Ambassade de France, de membres de l'Institut français de Paris, et de personnalités françaises et artistiques du secteur culturel.

Calendrier prévisionnel du processus de sélection

Avril - Mai 2023 : dépôt des candidatures *online* via le Google Form

16 Mai 2023 : Webinaire d'information

28 Mai 2023 : Clôture de l'appel à candidatures

Juin 2023 : Présélection : seuls les candidates et candidats présélectionnés seront informés par email début juin.

Semaine du 16 Juin 2023 : **Audition des candidates et candidats présélectionnés.**

28 Juin 2023 : **Jury final**

Début juillet : Annonce des résultats.

Les lauréates et lauréats retenus sont prévenus personnellement des résultats.

Les candidats et candidates prennent note que les décisions du jury final sont sans appel.

Sélection des lauréats.es

Un webinaire d'information sera organisé le 16 mai à 10h (heure française), afin de présenter le programme de résidence, son processus de sélection et de répondre aux questions des candidats et candidates.

Pour y participer, les candidats et candidates sont invités à s'inscrire ici : <https://forms.gle/qcQmiaT5F4W6QVLfA>.

Pour toute question à laquelle le présent document et le webinaire d'information n'auraient pas répondu, nous vous invitons à contacter carla.potavin@ifv.vn